

# Migration avec dignité

La Journée internationale des migrants, en ce 18 décembre, est l'occasion de dissiper les préjugés et de sensibiliser l'opinion à leurs contributions dans les domaines économique, culturel et social, au profit tant de leur pays d'origine que de leur pays de destination.



En 2018, près de 3400 migrants et réfugiés ont perdu la vie.

Traiter chaque migrant avec dignité est l'une des exigences fondamentales qui doit guider chacune de nos actions. La migration est le grand enjeu de notre époque mais elle représente également un moteur pour la dignité, car elle permet aux individus de choisir de participer plutôt que de s'isoler. Voilà pourquoi, en ce 18 décembre, journée internationale des migrants, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) lance la campagne #AvecDignité.

***Pour aller plus loin :***

- [«On n'empêche pas l'humanité de se mouvoir» : Geneviève Jacques, de la Cimade, invitée au Défap](#)
  - [La Déclaration de New York](#)
    - [Le site de l'OIM](#)
  - [Visiter le blog «Exilés l'accueil d'abord»](#)
- [«Accueillons les exilés» : la page Facebook](#)
- [En savoir plus sur la Journée internationale des migrants](#)

«Nous sommes aujourd'hui une espèce en mouvement, souligne le directeur général de l'OIM, António Vitorino ; des centaines de millions d'entre nous sont, au sens le plus large, des migrants. Il reste beaucoup à faire. Et apprendre. Mais la dignité vient en premier. Avant tout, la dignité de choisir. La migration est un facteur de dignité car elle permet aux personnes de choisir de se sauver, de se protéger, de s'éduquer ou de se libérer. (...) Nous devons honorer ces choix en les respectant. Nous les respectons en traitant ceux qui font de tels choix avec dignité.» Ériger des murs ne peut être une solution : le responsable explique que «la guerre, le changement climatique, la démographie et l'écart grandissant entre les nantis et les démunis contribuent à rendre plus importante la dépendance des hommes à la migration comme moyen d'assurer la sécurité et le bien-être des individus, des familles et des communautés».

L'Assemblée générale de l'ONU en 2016 a adopté des engagements essentiels visant à renforcer la protection de millions de personnes déplacées de force et qui se

déplacent pour d'autres motifs dans le monde entier. Par ce texte, appelé la Déclaration de New York, les États Membres se sont engagés à :

- Protéger les droits des réfugiés et des migrants;
- Sauver des vies;
- Partager la responsabilité du soutien et de l'accueil de ces réfugiés et migrants;
- Entamer des négociations menant à une conférence internationale;
- Adopter en 2018 un pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière.

On compte 258 millions de migrants dans le monde soit 3,4 % de la population. Près de 40 millions sont des enfants et des étudiants. Ils se déplacent majoritairement en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud, avec seulement un tiers vivant en Europe.

*Retrouvez ci-dessous le message du directeur général de l'OIM, António Vitorino, à l'occasion du lancement de la campagne #AvecDignité le 18 décembre, journée internationale des migrants :*

